

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 juin 2009

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **dix juin deux mille neuf**, sous la présidence de monsieur Yvon Lemire, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Denis Lamy
Roland Auclair	Michel Marcotte
Georgette Bazinet	Jean-Guy Paillé
Denys Beaudin	Stéphane Poirier
Claude Brouillette	Suzanne Poirier
Christian Daigneault	Dany Poulin
Jacques Désilets	Thérèse Pruneau
Pierre-A. Dupont	Pierrette Rouillard
Vital Gaudet	Marie-Josée Tardif
Réjean Hivon	Pierre Tremblay
Gilles Isabelle	

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Guylaine Paillé	Julie Morneault
-----------------	-----------------

ABSENCE MOTIVÉE

Louise Rocheleau-Laporte

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Jean Huard	Directeur général adjoint
Claudine Thivierge	Secrétaire générale
Marie-Claude Paillé	Directrice des ressources financières et matérielles
Bernard Dufourd	Directeur des services éducatifs en formation professionnelle et continue
Serge Hamel	Directeur des services éducatifs au secteur jeunes
Richard Lampron	Directeur de l'informatique et du transport scolaire
Ginette Masse	Directrice adjointe, organisation scolaire
Lucie Trudel	Gestion intégrée
Danielle Lemieux	Directrice adjointe, services complémentaires
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Claudine Thivierge, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Yvon Lemire, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

128-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté, compte tenu des ajouts suivants :

- 7.1 Motion de félicitations - Stage band de l'école secondaire des Pionniers
- 7.2 Ordre du mérite FCSQ
- 7.3 Motion de remerciements

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 juin 2009

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2009

129-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2009 soit adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Guylaine Paillé, présidente du comité de parents, informe les membres du Conseil des commissaires que lors du congrès de la Fédération des comités de parents du Québec qui s'est tenu à la fin du mois de mai 2009, monsieur Yves Cossette a été nommé directeur pour la région 04-17 en remplacement de monsieur Claude Alarie.

Madame Julie Morneault informe les membres du Conseil des commissaires que le comité de parents a donné son avis favorable sur les dossiers suivants :

- Calendrier scolaire 2011-2012
- Changement de nom de l'école Saint-Gabriel et Saint-Charles

Elle informe également les membres du Conseil des commissaires que les critères retenus pour nommer un protecteur de l'élève sont : absence de conflit d'intérêts, avoir une bonne capacité d'écoute, d'analyse, médiation et d'empathie, connaître chacun des milieux des parties concernées (milieux scolaires, professoral et parental), idéalement être parent d'âge postsecondaire, connaître les enjeux spécifiques des professeurs par rapport au milieu de travail, ressources et des contraintes reliées à ce milieu, connaître tous les services et ressources du milieu disponible.

Enfin, madame Morneault souligne que le Comité de parents a adopté une résolution afin de solliciter la Fédération des comités de parents du Québec (FCSQ) à prendre publiquement position auprès des contribuables suite à une consultation auprès des autres comités de parents au regard de la position du gouvernement sur l'utilisation des surplus des commissions scolaires.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres. Monsieur Yvon Lemire, président, souligne la présence de monsieur Alain Saulnier qui a été commissaire dès la fusion en 1998 jusqu'en janvier 2009.

CHANGEMENT DE NOM DE L'ÉCOLE SAINT-GABRIEL ET SAINT-CHARLES

CONSIDÉRANT la fusion des Conseils d'établissement des écoles Saint-Gabriel et Saint-Charles en 2008-2009;

CONSIDÉRANT la consultation du milieu sur le nouveau nom pour désigner l'école composée des deux bâtisses;

CONSIDÉRANT la recommandation du Conseil d'établissement de l'école composée des deux bâtisses, soit Saint-Gabriel et Saint-Charles;

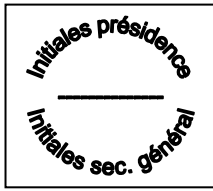
CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de parents;

130-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE, de désigner l'école composée des deux bâtisses, soit Saint-Gabriel et Saint-Charles, sous le nom de **École du Versant-de-la-Batiscan**;

De délivrer l'acte d'établissement 2009-2010 avec la nouvelle désignation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ADOPTION DES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE 2009-2010

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2012 adopté le 14 janvier 2009;

CONSIDÉRANT que ce plan dresse la liste des établissements, écoles et centres où la Commission scolaire dispense ses services;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire 2009-2010;

131-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, d'adopter les actes d'établissement pour l'année 2009-2010, tels que présentés;

Que la secrétaire générale transmette aux écoles et aux centres les actes d'établissement pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPLICATION DE LA LOI 88 – NOMINATION D'UN PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

CONSIDÉRANT l'application de la Loi 88 qui prendra effet le 1^{er} juillet 2009;

CONSIDÉRANT l'article 220.2 qui prévoit la nomination d'un protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT les critères définis pour établir le profil du protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT l'étude du dossier par le Comité plénier du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de parents;

132-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy nomme monsieur Raymond Bilodeau, protecteur de l'élève, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEMANDE D'UTILISATION DES TERRAINS DE L'ÉCOLE AMI-JOIE-ET-DES-GRÈS

CONSIDÉRANT la demande des organisateurs des Fêtes du 150^e de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT que les festivités de cet événement se tiendront entre le 16 mai et le 11 octobre 2009;

CONSIDÉRANT le désir et la volonté de la Commission scolaire de s'associer aux mouvements communautaires des municipalités de son territoire;

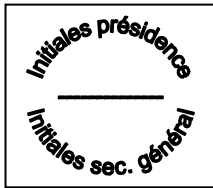
133-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ISABELLE, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire autorise les organisateurs des Fêtes du 150^e de Saint-Étienne-des-Grès à utiliser les terrains de l'école Ami-Joie-et-des-Grès, et ce, pour la durée de l'événement;

Que les organisateurs de l'événement contactent la direction de l'école Ami-Joie-et-des-Grès pour les modalités d'entente;

Que la Commission scolaire se dégage de toute responsabilité civile lors du déroulement de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 juin 2009

DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN ET DU GYMNASE DE L'ÉCOLE DOLLARD - MONDIAL DES AMUSEURS PUBLICS DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande des organisateurs du Mondial des Amuseurs publics de Trois-Rivières d'obtenir l'autorisation d'utiliser le terrain et le gymnase de l'école Dollard;

CONSIDÉRANT que cet événement se tiendra du 23 au 26 juillet 2009;

CONSIDÉRANT le désir et la volonté de la Commission scolaire de s'associer aux mouvements communautaires des municipalités de son territoire;

134-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE POIRIER, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire autorise les organisateurs du Mondial des Amuseurs publics de Trois-Rivières à utiliser le terrain et le gymnase de l'école Dollard, et ce, pour la durée de l'événement;

Que les organisateurs de l'événement contactent la direction de l'école Dollard pour les modalités d'entente;

Que la Commission scolaire se dégage de toute responsabilité civile lors du déroulement de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Claude Alarie enregistre son abstention.

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT – RESCISION DE RÉOLUTION

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement et les consultations qui y sont prévues;

CONSIDÉRANT la nomination temporaire prévue à titre de directrice adjointe de madame Isabelle Stoycheff, à l'école secondaire des Pionniers, pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT la réaffectation prévue de madame Isabelle Stoycheff;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

135-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE, que la résolution 95-CC/09-04-08 soit rescindée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DE DIRECTIONS ADJOINTES D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement et les consultations qui y sont prévues;

CONSIDÉRANT le poste de direction adjointe d'école vacant au Collège de l'Horizon, à compter du 1^{er} juillet 2009;

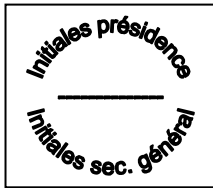
CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

136-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE POIRIER, COMMISSAIRE, que madame Isabelle Stoycheff, enseignante, soit nommée directrice adjointe d'école au Collège de l'Horizon, à compter du 1^{er} juillet 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement et les consultations qui y sont prévues;



137-CC/09-06-10

CONSIDÉRANT les congés successifs de deux (2) directions adjointes d'école à l'école secondaire des Pionniers, du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, que madame Sonia Plamondon, enseignante, soit nommée directrice adjointe remplaçante à l'école secondaire des Pionniers, du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE OU D'UN COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CONSIDÉRANT la politique de gestion des administrateurs;

CONSIDÉRANT le poste vacant de coordonnatrice ou coordonnateur au Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

138-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE, que madame Julie Roy, agente de gestion financière, soit nommée coordonnatrice au Service des ressources financières, à compter du 4 juin 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF

CONSIDÉRANT la politique de gestion des administrateurs;

CONSIDÉRANT le poste vacant d'adjoint administratif au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

139-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que monsieur Sébastien Lemay, enseignant, soit nommé adjoint administratif au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, à compter du 26 août 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MOTION DE FELICITATIONS – MARIE-PIER BRIÈRE-ROUSSEAU

CONSIDÉRANT les 15^e Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique qui ont eu lieu à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard en mai 2009;

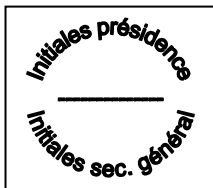
CONSIDÉRANT l'enseignant en coiffure au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, monsieur Yvon Normandin;

CONSIDÉRANT l'entraînement offert par monsieur Yvon Normandin à madame Brière-Rousseau pour la préparation aux Olympiades Canadiennes;

CONSIDÉRANT les performances remarquables réalisées par madame Marie-Pier Brière-Rousseau lors des quatre compétitions aux Olympiades canadiennes;

CONSIDÉRANT la médaille d'or remportée par Marie-Pier Brière-Rousseau lors de ces Olympiades canadiennes;

CONSIDÉRANT le rayonnement que ce prix offre au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir ainsi qu'à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;



140-CC/09-06-10

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 juin 2009

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS BEAUDYN, COMMISSAIRE, d'offrir à madame Marie-Pier Brière-Rousseau, une motion de félicitation pour le succès obtenu lors des 15^e olympiades canadiennes en formation professionnelle à Charlottetown.

D'offrir à monsieur Yvon Normandin nos meilleurs vœux de remerciements pour l'ensemble de son œuvre et son dévouement envers les élèves et envers l'organisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MOTION DE FELICITATIONS - PÂTISSIÈRE DE L'ANNÉE

CONSIDÉRANT le gala annuel de la Société des chefs cuisiniers et pâtissiers du Québec;

CONSIDÉRANT madame Nancy Samson, enseignante en pâtisserie au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir;

CONSIDÉRANT l'ensemble de sa carrière, sa ténacité, sa détermination et ses accomplissements;

CONSIDÉRANT le prestigieux prix provincial obtenu par madame Nancy Samson, soit celui de *Pâtissière de l'année 2009*;

CONSIDÉRANT le rayonnement que ce prix offre au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir ainsi qu'à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

141-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, d'offrir à madame Nancy Samson, une motion de félicitation pour l'ensemble de son œuvre;

D'offrir à madame Nancy Samson, nos plus sincères remerciements pour son dévouement auprès des élèves et envers l'organisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT le rapport du comité d'évaluation de la direction générale;

CONSIDÉRANT l'évaluation très positive du travail du directeur général et des membres de la direction générale adjointe en lien avec les attentes signifiées;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires;

142-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE POIRIER, COMMISSAIRE, d'accepter les recommandations des membres du comité d'évaluation relatives à l'évaluation de la direction générale en lien avec les attentes signifiées;

D'accepter également les recommandations applicables aux membres de la direction générale conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des hors-cadres des commissions scolaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

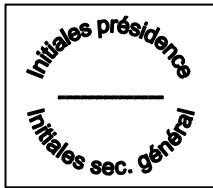
ADOPTION DE LA POLITIQUE EHDA

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de gestion;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du syndicat des enseignants des Vieilles-Forges;



143-CC/09-06-10

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du syndicat du personnel professionnel;
CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du syndicat des employés de soutien;
CONSIDÉRANT les discussions en comité plénier.

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DÉSILETS, COMMISSAIRE, d'adopter la politique locale relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Le texte de cette politique est présenté en annexe et fait partie intégrante de cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DES BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS – ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010

CONSIDÉRANT que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école et le soumettre à l'approbation de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

144-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR VITAL GAUDET, COMMISSAIRE, d'approuver le budget des écoles et des centres adopté et à être adopté par les conseils d'établissement pour l'année scolaire 2009-2010. Le budget des établissements est présenté en annexe et fait partie intégrante de cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU BUDGET 2009-2010

DISCOURS DU BUDGET

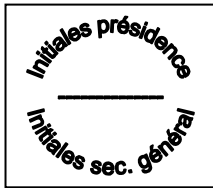
La Commission scolaire du Chemin-du-Roy doit adopter annuellement son budget afin de permettre à ses établissements et ses unités administratives de rencontrer leurs obligations avec une préoccupation commune et incontournable : la réussite des élèves, le contexte socio-économique, la démographie, le vieillissement de la population, la relève de la main-d'œuvre, la formation continue, la diplomation et la qualification des élèves sont autant de facteurs qui alimentent notre quotidien.

Le Conseil des commissaires mandate annuellement son administration de lui présenter les orientations budgétaires en lien avec les orientations retenues au plan stratégique 2006-2011, soit : la réussite de tous les élèves, favoriser la réalisation personnelle et professionnelle des membres de notre organisation, participer au développement dynamique et durable de la région.

La direction générale de la Commission scolaire présente ce soir au Conseil des commissaires un budget qui, malgré une décroissance de 600 élèves, maintient tous les services aux élèves, accentue son support financier pour les élèves situés en milieux défavorisés par l'intermédiaire de la stratégie d'intervention Agir Autrement (S.I.A.A.), accroît son support pour les élèves inscrits dans le programme Accès-DEP, maintient son support aux projets culturels, aux équipes sportives, maintient les projets particuliers tels l'école citoyenne, la relance (4 groupes répertoriés sur tout le territoire), le projet de la Petite Rivière, embauche de trois techniciennes en documentation dans le cadre du plan d'action sur la lecture. Toutes les écoles de la Commission scolaire poursuivront leurs actions en vue de mettre l'emphase sur la persévérance scolaire en sensibilisant les élèves à l'importance d'une qualification et en leur présentant la diversification de l'offre de service pouvant répondre à leur centre d'intérêt.

Le développement personnel et professionnel demeure au centre des préoccupations de la Commission scolaire et nous poursuivons les offres de formation à la carte, les programmes de conférence, les bilans de santé personnelle et le programme d'aide aux employés.

Dans sa poursuite de participer au développement de la région, la Commission scolaire a déposé à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 juin 2009

d'ajout de programmes en formation professionnelle en vue de répondre au marché de l'emploi et favoriser la persévérance scolaire.

Bref, ce budget 2009-2010 poursuit l'objectif ultime de fournir tous les leviers nécessaires aux différents acteurs de notre organisation afin de permettre la réussite de tous les élèves.

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy doit adopter et transmettre à la Ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT l'autorisation de la Ministre d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus en raison de la modification des normes de la comptabilité scolaire afin de la rendre conforme aux principes comptables généralement reconnus;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy serait en équilibre budgétaire excluant l'application des principes comptables généralement reconnus;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 7 808 307 808 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2009-2010;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ par cent dollars d'évaluation;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des instances concernées dans le respect de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

145-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ par cent dollars d'évaluation, le tout, conditionnellement à l'approbation par le Conseil des ministres du Règlement sur le produit maximal de la taxe scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy fait partie de la Table régionale Éducation-Mauricie (TREM);

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a mandaté la TREM afin de préparer un plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique pour la région de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a participé à ces travaux et que ses représentants appuient ce plan en annexe;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

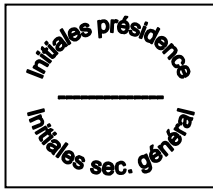
146-CC/09-06-10

Il est proposé par THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy adopte le plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique de la Mauricie tel que déposé en annexe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CALENDRIERS SCOLAIRES 2009-2010 EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

CONSIDÉRANT la proposition de calendriers scolaires par les centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes;



147-CC/09-06-10

CONSIDÉRANT le retour des consultations;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy adopte les calendriers de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes pour 2009-2010 tels que déposés en annexe à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MOTION DE FÉLICITATIONS – STAGE BAND DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS

CONSIDÉRANT le Stage Band de l'école secondaire des Pionniers;

CONSIDÉRANT la performance exceptionnelle de ce groupe musical au prestigieux concours « Heritage festival » de New York en mai 2009;

CONSIDÉRANT la médaille d'or remportée lors de cette compétition à New York par le Stage Band de l'école secondaire des Pionniers;

CONSIDÉRANT la prestation musicale offerte par le Stage Band lors du Congrès provincial de la Fédération des Commissions scolaires les 28 et 29 mai dernier à Montréal;

CONSIDÉRANT le succès obtenu lors de cette prestation;

148-CC/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR JULIE MORNEAULT, COMMISSAIRE, d'offrir aux élèves et aux enseignants du Stage Band de l'école secondaire des Pionniers, nos plus sincères félicitations et le meilleur des succès pour leurs projets d'avenir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MOTION DE REMERCIEMENTS

149-CC/09-06-10

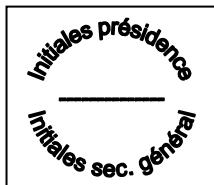
Madame Suzanne Poirier, commissaire, propose une motion de remerciements offerte à monsieur Alain Saulnier, pour son implication, son dévouement, son professionnalisme tout au long des onze dernières où il a été présent au Conseil des commissaires. Son apport à l'organisation a permis à l'organisation d'évoluer et de se développer au fil des années.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvon Lemire présente un résumé des principales activités des dernières semaines.

Dates	Activités
6 mai 2009	Conseil des commissaires
7 mai 2009	Activité du parti Québécois de Champlain
11 mai 2009	Caucus de l'éducation de la Mauricie
14 mai 2009	Gala école Madeleine-De Verchères
15 mai 2009	Concert école de musique Jacques-Héту
18 mai 2009	Remise des médailles du Lieutenant-gouverneur (Le Tremplin)



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 juin 2009

Dates	Activités
19 mai 2009	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre la ministre de l'Éducation• Gala Tête d'affiche Le Nouvelliste
20 mai 2009	<ul style="list-style-type: none">• Comité exécutif• Gala Méritas Collège de l'Horizon
21 mai 2009	Soirée Reconnaissance
24 mai 2009	Concours Les Mots Richelieu
25 mai 2009	Rencontre du Comité d'évaluation de la direction générale
26 mai 2009	Conférence de presse Football Les Estacades (Bruno Heppell)
27 mai 2009	Comité plénier
28 et 29 mai 2009	Congrès de la Fédération des Commissions scolaires du Québec 2009
29 et 30 mai 2009	Assemblée générale de la FCSQ 2009
4 juin 2009	<ul style="list-style-type: none">• Course école Saint-Philippe et Mond'Ami• Gala Méritas des Pionniers
5 juin 2009	Gala Méritas l'Escale
6 juin 2009	Gala Méritas Le Tremplin
10 juin 2009	Conseil des commissaires

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général informe les commissaires sur les sujets suivants :

Principales dates à retenir

12 août 2009 Comité exécutif à 17 h 30 exceptionnellement

19 août 2009 Comité plénier

20 août 2009 Rencontre des cinq commissions scolaires de la région

Remerciements

Le directeur général, monsieur Michel Morin, remercie les membres du Conseil des commissaires pour leur écoute, leur confiance et leur partenariat. Il souligne que la confiance témoignée par chacun de ses membres permet au personnel d'oser et de risquer quand la confiance est omniprésente.

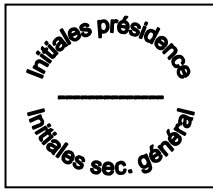
Monsieur Morin profite également de l'occasion pour remercier les membres du personnel d'encadrement qui, par leur engagement et leur esprit innovateur, permettent à l'organisation de se démarquer et de répondre à sa mission première.

Hommage à monsieur Bernard Dufourd

Messieurs Yvon Lemire, président, et monsieur Michel Morin, directeur général, unissent leurs voix pour témoigner à monsieur Bernard Dufourd toute leur appréciation pour son dévouement et son engagement au fil des années qui a permis à la Commission scolaire de se développer et de rayonner, tant au niveau régional que provincial. C'est un homme de développement et d'innovation qui a fait profiter l'organisation de son important réseau de contacts. Il a profondément changé le paysage de la formation professionnelle de notre organisation. Nous reconnaissons en lui le bâtisseur qu'il est et tenons à lui offrir nos plus sincères remerciements.

ORDRE DU MÉRITE

CONSIDÉRANT la carrière et l'implication de monsieur Bernard Dufourd dans le milieu de l'éducation tout au cours de sa carrière;



150-CC/09-06-10

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 juin 2009

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Dufourd;

DANY POULIN, COMMISSAIRE, propose la nomination de monsieur Bernard Dufourd pour la médaille d'argent de l'ordre du mérite de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Hommage à madame Claudine Thivierge

Monsieur Michel Morin, directeur général, souligne le passage de madame Claudine Thivierge à titre de Secrétaire générale et directrice des communications. Madame Thivierge s'est démarquée au cours des six dernières années par son dynamisme, par son sens du devoir, son efficience, son efficacité, son engagement et son grand sens de la planification.

Madame Thivierge fût une excellente collaboratrice et le directeur général désire la féliciter, la remercier et lui souhaiter bon succès dans ses nouvelles fonctions aux services éducatifs.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 30, JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale